

DE2D – Service des élèves et
de la scolarité
Pôle actions éducatives et
culturelles
Affaire suivie par
Patricia M'BENGUE
Tél : 02 41 74 34 67
[parlement-enfants49@ac-
nantes.fr](mailto:parlement-enfants49@ac-nantes.fr)
acec49@ac-nantes.fr

2017/2018

Cité Administrative
15 bis rue Dupetit Thouars
49047 ANGERS CEDEX

<http://www.ia49.ac-nantes.fr/>

Angers, le 5 octobre 2017

L'Inspecteur d'académie, directeur académique
des services de l'éducation nationale de Maine-
et-Loire

A

Messieurs et Mesdames les enseignant.e.s des
classes de CM2 et des classes à cours multiple
comportant le niveau CM2
Ecoles publiques et privées sous contrat,

S/c de Messieurs et Mesdames et les
Inspecteur.rice.s de l'éducation nationale

Objet : Le Parlement des enfants – année scolaire 2017-2018

Réf : site Eduscol - <http://eduscol.education.fr/cid61492/le-parlement-des-enfants.html>¹

Organisé conjointement par l'Assemblée nationale et le ministère en charge de l'éducation nationale depuis 1994, [Le Parlement des enfants](#) permet aux élèves, par la pratique du dialogue et du débat démocratique, de découvrir le rôle du législateur lors d'un travail en classe réalisé durant une partie de l'année scolaire. *Le Parlement des enfants* favorise la compréhension du sens et des symboles de la République ainsi que des raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une démocratie. En participant à la construction d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement, cette action s'inscrit pleinement dans [le parcours citoyen de l'élève](#).

Toutes les classes de CM2 des écoles publiques ou privées sous contrat peuvent se porter candidates, y compris les classes à plusieurs niveaux comportant un CM2. [Le thème annuel](#), **La protection de la diversité**, retenu pour cette session, entre en résonance avec la Conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP 21) qui s'est tenue à Paris fin 2015.

Je vous invite à **déclarer votre candidature** en complétant le formulaire en ligne, **avant le 10 novembre prochain**, à l'adresse suivante :

<http://dmi49.ac-nantes.fr/limesurvey/index.php/662618?lang=fr> .

Vous pouvez consulter en ligne [le règlement](#) et [le calendrier](#) de l'opération ainsi que [la liste des députés par circonscription législative](#). [La carte des circonscriptions du premier degré](#) est aussi accessible sur le site web de la DSDEN.

Les enseignant.e.s dont les classes seront sélectionnées, à raison d'une par circonscription législative, recevront de l'Assemblée nationale, courant décembre, un colis pédagogique. Il.elle.s pourront aussi se rapprocher du/de la député.e de leur circonscription électorale.

La **proposition de loi** élaborée par la classe sera adressée à mes services par messagerie (parlement-enfants49@ac-nantes.fr) **avant le 21 mars 2018**.

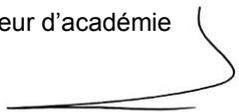
Le **7 mai 2018**, le **jury national** retiendra les quatre meilleures propositions de loi transmises par les jurys académiques.

Les classes participant à l'opération exprimeront leur choix par un **vote électronique** le **30 mai 2018**.

Le **20 juin 2018**, la **classe lauréate** et son enseignant.e seront invité.e.s à l'Assemblée nationale et récompensé.e.s.

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à cette action d'éducation à la citoyenneté.

L'Inspecteur d'académie


Benoît DECHAMBRE